



Vente d'une parcelle, la vente doit elle être partagée avec mes e

Par **pages**, le **05/10/2009** à **10:08**

Bonjour,

j'envisage la vente d'une petite parcelle, mais ayant cinq enfants dois-je partager la somme de la vente avec eux . La somme étant de 1200€ ça ferait 200€ pour chacun, je n'en vois plus l'intérêt.

merci pour la réponse.